

## *Examens 2020 : besoin de solutions largement partagées*

D'ici la fin de la semaine, le ministre devrait rendre ses arbitrages quant aux examens pour cette session 2020. Le SE-Unsa, avec les syndicats des corps de direction, d'inspection et d'administration de la fédération Unsa-Éducation, a fait part de propositions au ministre reposant sur la substitution maximale du contrôle continu aux épreuves initialement prévues et le maintien d'épreuves de rattrapage.

Pour le SE-Unsa, il ne s'agit pas de faire valoir une doctrine pédagogique mais de nous disposer à toutes les évolutions possibles de la crise sanitaire. Nul ne sait quand se terminera le confinement, si les cours seront autorisés à reprendre immédiatement et s'il y aura des préconisations spécifiques pour les regroupements de personnes. Le SE-Unsa propose de sécuriser les élèves et les équipes en mettant en place, dès à présent, un dispositif viable quelle que soit l'évolution de la situation. Pour le SE-Unsa, si les écoles et établissements peuvent rouvrir leurs portes en mai, le temps disponible avant les vacances d'été devra être utilisé le plus possible aux apprentissages des élèves pour leur poursuite de scolarité, d'études ou encore leur entrée dans la vie active. La situation est exceptionnelle. Elle oblige à des solutions exceptionnelles, sur le fond mais aussi sur la forme. Ainsi pour le SE-Unsa, l'adhésion la plus large possible aux solutions qui seront retenues est aussi très importante. Le SE-Unsa conçoit donc ses propositions comme une contribution à la construction du consensus absolument nécessaire.



**Stéphane Crochet**  
*Secrétaire général du SE-Unsa*

*Le 31 mars 2020*

